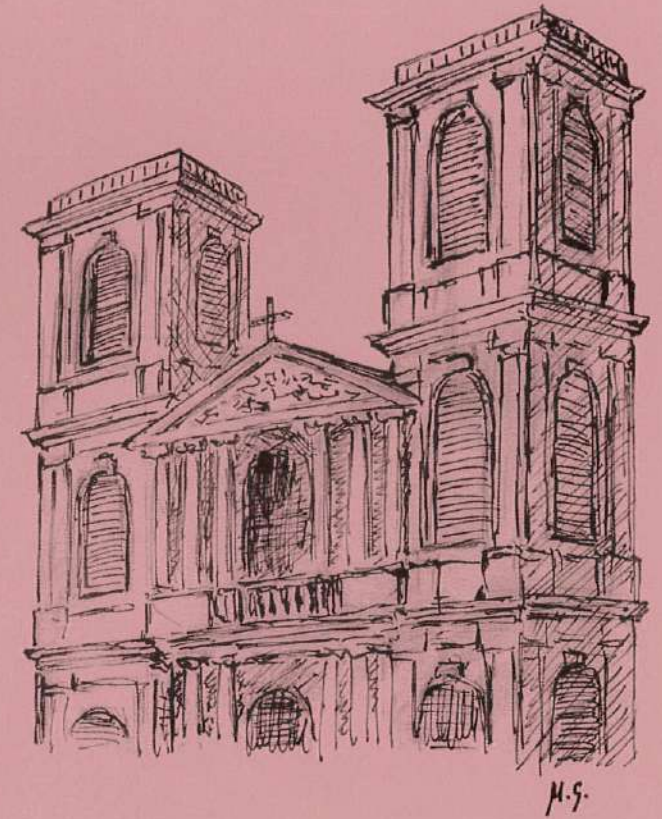




# **Orientations**

## **Diocésaines**

---

**DIOCÈSE BELFORT-MONTBÉLIARD**

---

Eugène LECROSNIER

Evêque de Belfort - Montbéliard

aux Catholiques du diocèse

Engagée durant quatre ans dans le diocèse (1993-1997), la démarche synodale Eglise-Avenir fut une démarche patiente, exigeante et que l'Esprit de Dieu a déjà rendue féconde.

Elle a fait grandir, chez beaucoup de fidèles, une conscience ecclésiale et diocésaine : la conviction qu'ensemble, dans nos diversités, et de façon complémentaire, nous réalisons la mission de l'Eglise, sa présence aux habitants de cette région pour y témoigner de Jésus-Christ et l'y annoncer.

C'est le Christ que nous voulons servir et non d'abord les intérêts ou les institutions de l'Eglise.

Par son Incarnation, le Christ a rejoint tout homme. Il invite à une attention préférentielle aux pauvres. Il appelle aux multiples services dans l'Eglise, pour le monde ; il envoie. Voilà ce qui traverse les orientations et propositions que m'ont remises, pour discernement, les élus synodaux, le 26 janvier 1997.

L'assemblée synodale n'avait pas l'ambition d'éclairer toutes les questions concernant le devenir de la foi, la place des jeunes, ni toutes les formes de la mission à l'oeuvre dans le diocèse. Elle a porté sa réflexion sur cinq chantiers dont l'urgence avait déjà été exprimée au terme de la première année d'Eglise-Avenir, et qui se sont imposés encore davantage au cours des années suivantes.

A la quasi totalité de ses membres, l'assemblée synodale a retenu, par vote le 16 décembre 1996, vingt et une orientations qui s'inscrivent bien sous l'éclairage de Vatican II et celui de la "Lettre aux Catholiques de France" (1996).

L'assemblée synodale a laissé au Conseil Diocésain de Pastorale, qui verra le jour le 6 avril 1997, le soin de veiller à la mise en oeuvre progressive, selon les urgences et possibilités, des 87 propositions afférentes aux 21 orientations.

**Après une ultime consultation du Conseil épiscopal, des doyens et du bureau du conseil presbytéral, je déclare les 21 orientations "orientations du diocèse pour les années à venir".**

Ces orientations diocésaines seront la référence pour l'action de tous les catholiques et de leurs communautés, services et mouvements. Elles stimuleront toutes sortes d'initiatives évangéliques qu'il serait vain de vouloir imaginer ou définir maintenant.

Laissons l'Esprit faire avec nous. Il sait créer toutes choses nouvelles.

Dans leur formulation d'aujourd'hui et les perspectives qu'elles ouvrent, ces orientations diocésaines sont, j'en ai la conviction, une bonne réponse à la question que j'avais posée lors de la première assemblée synodale : "Que Dieu veut-il pour notre Eglise, dans une société qui n'est plus celle d'hier ?"

L'Eglise a toujours besoin de prophètes et de visionnaires. Il y en eut au cours de ces quatre années de grand travail et de grâce. Je remercie tous ceux et celles qui ont donné à notre Eglise cette chance pour demain.

Belfort, le 30 mars 1997, jour de Pâques.

Par mandement

Marcel Wuyam  
Chancelier

+E.Lecrosnier  
Evêque de Belfort-Montbéliard

## UN SYNODE DIOCESAIN - POURQUOI ?

C'est au cours de la session de rentrée du Conseil épiscopal, en septembre 1992, que l'idée a germé. Le diocèse, né en 1979, arrivait à un tournant de sa vie. Il lui avait fallu plusieurs années pour exister en tant que tel. Puis étaient venues les années de consolidation, de structuration. Il fallait une autre étape qui tiendrait compte des besoins des communautés, des forces et faiblesses de notre Eglise, de la vie de la société dans la région : une sorte de révision de vie diocésaine pour vivre avec foi, espérance et avec des moyens mieux appropriés les dix-quinze années à venir. Nous avons donné un nom à cette démarche : "Eglise-Avenir", c'est-à-dire Eglise tournée vers l'Avenir qu'est le Christ, mais aussi Eglise soucieuse de l'Avenir des hommes.

L'exemple d'autres diocèses en France nous a encouragés à proposer une démarche synodale. Nous en avons parlé avec les membres du Conseil presbytéral, avec les doyens, qui nous ont donné unanimement leur accord. Nous n'avons pas voulu structurer toute la démarche en détails. Nous ne savions pas le temps qu'il faudrait, ni exactement quelles seraient les questions abordées. Nous avons fait confiance à l'Esprit Saint et à toute l'Eglise locale. Nous n'avons pas été déçus, même si rien n'a été facile !

### D'hier à aujourd'hui ..., souvenons-nous !

Il y a quatre ans, c'était l'Epiphanie 1993 ! Paraît une lettre ouverte de l'évêque invitant tous ceux qui le veulent, à penser à l'avenir de l'Eglise qui est ici, et à prendre la parole. Ainsi est lancée la démarche synodale "Eglise-Avenir"...

#### 1993-1994

Dans ce premier temps enquête et réunions permettent à beaucoup de s'exprimer. Des mille réponses personnelles ou collectives, sortent des questions et des propositions.

En octobre 1994 : premières recollections de rentrée par doyenné et propositions de formation en chaque secteur du diocèse : 1ère réponse à la demande faite pour rapprocher la formation du terrain.

#### 1994-1995

De janvier à octobre 1995 : les rassemblements par doyenné... entre paroisses, on fait connaissance, on se parle... Des feuilles de liaison verront le jour..., ailleurs un conseil pastoral est relancé, des projets à l'écoute et au service des jeunes.

L'habitude de sortir de chez soi commence à se prendre.  
Les enfants vivent Eglise-Avenir Junior.  
Les jeunes se retrouvent à Assise en avril 95.

#### 1995-1996

Le travail de ces premières années se poursuit en cinq "temps forts" programmés sur : **la communication, les ministères, la solidarité, la famille, la proposition de la foi aujourd'hui.**

De décembre 95 à octobre 96, forums, conférences, débats, fêtes en paroisses se vivent dans tout le diocèse, au plus proche du terrain, dans des salles paroissiales ou "neutres". Ici cinq cents personnes, là cinquante, mais partout on peut s'ouvrir à d'autres manières de vivre sa foi ou à d'autres manières de faire Eglise ensemble...

Pour accompagner ce travail, une **assemblée synodale** est constituée.

Délégués par les doyennés, les services et les mouvements, quatre vingt chrétiens se retrouvent périodiquement. Cinq rencontres vont leur permettre de produire un texte où sont formulées des orientations et propositions sur chacun des cinq chantiers

#### Enfin... 1997

En la fête de l'Epiphanie 1997, les délégués à l'assemblée synodale ont exprimé, à ceux qui les ont appelés, le meilleur de ce qu'ils ont vécu, et invité aux deux fêtes qui devaient clôturer "Eglise-Avenir".

Le 26 janvier 1997

Fête de St Paul, patron du diocèse, à 15 h, à Giromagny, l'assemblée synodale a remis à l'évêque ses vœux et ses propositions. Tous étaient invités à accompagner leurs délégués pour rendre grâce et invoquer l'Esprit Saint, et se laisser entraîner par St Paul sur les chemins de la mission.

Le 6 avril 1997

La grande fête diocésaine au parc des expositions à Andelnans. La promulgation par l'évêque des orientations diocésaines et des décisions synodales. L'envoi des baptisés pour la mission dans les années qui viennent... La présentation du Conseil diocésain de la pastorale qui aura à signifier l'unité de l'Eglise diocésaine, autour de l'évêque, dans la diversité des groupes qui la composent et des courants qui la traversent... Un conseil diocésain qui aura à stimuler et à soutenir son orientation et sa créativité missionnaire.

#### **Membres de l'Assemblée Synodale**

P. ANTOINE Charles, AUBERT Josiane, BASSAND Théodora, BESANCON Paulette, BIER Jean, BLONDE Marc, BOICHARD Régine, P. BOLE BESANCON Pierre, BRESSOT Jean-Marie, BRESSOT Marie-Claude, Sr. CAPUT Henriette, CHEREL Marie, P. CLAUDE François, Sr. COLIN Noëlle, COLOMB Odile, CORDUANT Bernadette, CORDUANT Jean, CROSSE Philippe, DEMENUS Rose, DESLOGES Henry, DESTAING René, DIMBERT Brigitte, DORIAN Janine, DUBAIL Michel, DUMEL Edwige, P. FETIS André, FIGARD Bernadette, FLEURY Joël, FLEURY Marie-Agnès, GALMICHE Mauricette, GARREC Yvon, GAUDARD Marcelle, P. GAUTHIER Ulysse, GEHANT Françoise, GERMANESE Lucette, GIRARDOT Jean, GIRARDOT Paulette, GOUILLON Françoise, P. GROSLAMBERT Louis, GROZAY Marie-Thérèse, GRUDLER François, HABERER Claude, P. HITSCH Jean, HUSSON Chantal, Sr. HUTINET Jean Pierre, IMPINI Doviglio, JACQUOT Jean, KLEIBER Anne, KLEIBER Nadine, Fr. LAFONT Ghislain, LEMAIRE Jean-François, LORENTZ Nicole, LOUX François, MACABRAY Brigitte, MARHEM Louis, MENETREZ André, MONNIN Thierry, Sr. MORTEAU Antide, MOUGEY Gabriel, P. MOUREY Michel, MULLER Alphonse, P. OUDOT Jean-François, PAGET Michel, PELISSIER Isabelle, PELLETEY Hubert, PEQUIGNOT Pierre, PERRIN François, PERROUD Georges, PIREDDA Humbert, P. PLACIARD Rémi, PUZIACK Lucette, REMY Pierre, ROGNON Nicole, ROUHIER Louis, ROY Myriam, ROZE Claude, P. SIMONIN Jean, SIMONIN Josette, STEVENEL Luc, P. VAUBOURG Jacques, VERNEREY Jean-Pierre, VIENOT Jacques, WALGER Béatrix, P. WIMMER Bernard, P. WUYAM Marcel, MANTION Marie-Claire, Pasteur CHEVALET

## **PROPOSER LA FOI AUJOURD'HUI**

### **FONDEMENTS**

La foi que nous proposons aujourd'hui comme un chemin de vie, c'est la relation d'amour réciproque qui unit Dieu, le Père de Jésus-Christ, à chaque baptisé qui se veut croyant.

#### **Dieu propose la foi.**

A l'origine, au commencement, la proposition de la foi, la proposition de cette relation, a été faite par Dieu, créateur, à Abraham, Isaac et Moïse. Toute l'histoire biblique témoigne de l'initiative de Dieu à se faire connaître et à établir une relation de confiance avec le peuple qu'il a choisi. Cette alliance avec Israël se noue à travers les événements d'une histoire, vécue comme une libération et une promesse réalisées par Dieu. *"C'est moi le Seigneur, je vous ferai sortir des corvées d'Egypte. Je vous délivrerai de leur servitude. Je vous revendiquerai avec puissance et autorité, je vous prendrai comme mon peuple à moi et pour vous je serai Dieu. Vous connaîtrez que c'est moi le Seigneur qui suis votre Dieu, celui qui vous a fait sortir des corvées d'Egypte."* (Ex 6,6-7)

Tous ceux, prophètes et rois, choisis et envoyés pour faire vivre l'alliance ne le font pas de leur propre autorité : ils accomplissent la mission qui leur a été confiée par Dieu.

Le Fils lui-même, Jésus-Christ, est envoyé comme témoin : *"tout ce que j'ai entendu auprès de mon Père, je vous l'ai fait connaître"* (Jn 15,15). Au terme de son passage, au moment où il retourne définitivement auprès de son Père, le Christ envoie à son tour : *"Allez, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit"* (Mt, 28,19).

Quand les communautés chrétiennes se développent, les Pères de l'Eglise, comme Cyrille d'Alexandrie, insistent sur le fait que c'est Dieu qui appelle à proposer la foi, qu'on est à son service, car c'est lui qui propose la foi : *"elle est vraie cette parole de Paul : 'on ne s'attribue pas cet honneur à soi-même ; on le reçoit par appel de Dieu.'"*

Aussi peut-on dire que le fondement premier, la source de la proposition de la foi, c'est Dieu, le Père, lui-même.

#### **Les apôtres du Christ proposent la foi.**

Aux temps apostoliques, la proposition de la foi est portée en tous lieux par tous les apôtres, mais en prenant acte des aptitudes ou vocations de chacun ; ainsi de saint Paul : *"les personnes les plus considérées ... virent que l'évangélisation des incirconcis m'avait été confiée, comme à Pierre celle des circoncis... Jacques, Céphas et Jean, considérés comme des colonnes, nous donnèrent la main, à moi et à Barnabas, en signe de communion, afin que nous allions, nous vers les païens, eux vers les circoncis. Simplement, nous aurions à nous souvenir des pauvres, ce que j'ai eu bien soin de faire."* (Gal 2,7-10)

La manière de vivre de la communauté chrétienne sert la proposition de la foi. *"Nous gardons le souvenir de votre foi active, de votre amour qui se met en peine et de votre persévérante espérance... L'évangile que nous vous annonçons a montré sa puissance par l'action de l'Esprit Saint... Vous êtes devenus un modèle pour tous les croyants de Macédoine et d'Achaïe, mais la nouvelle de votre foi en Dieu s'est si bien répandue partout que nous n'avons plus besoin d'en parler. Car chacun raconte ... quel accueil vous nous avez fait et comment vous vous êtes tournés vers Dieu en vous détournant des idoles pour servir le Dieu vivant et véritable et pour attendre des cieux son Fils. " (1Thes. 1,3-10). Le témoignage n'est pas seulement un moyen, il fait partie intégrante de la proposition de la foi : "on verra que vous êtes mes disciples si vous vous aimez les uns les autres" (Jn 13,35).*

Proposer la foi n'est pas apporter une idéologie, une sagesse, un savoir ... c'est aider à vivre, à vivre vraiment : *"Je suis venu pour que les hommes aient la vie et la vie en abondance" (Jn 10,10).*

### **L'Église Catholique propose la foi.**

A l'époque contemporaine, en ces temps qui sont les nôtres, l'Église catholique a profondément renouvelé sa manière d'annoncer la foi, de vivre la mission : les fidèles laïcs ont retrouvé leur vocation missionnaire.

Le concile Vatican II, dans le Décret sur l'apostolat des laïcs, déclare (n° 6) : "La mission de l'Eglise concerne le salut des hommes, qui s'obtient par la foi au Christ et par sa grâce. Par son apostolat, l'Eglise et tous ses membres doivent donc, d'abord, annoncer au monde le message du Christ par leurs paroles et leurs actes et lui communiquer sa grâce. Cela s'accomplit principalement par le ministère de la parole et des sacrements. Confié spécialement au clergé, il comporte pour les laïcs un rôle propre de grande importance, qui fait d'eux les *"coopérateurs de la vérité"* (3 Jean 8). Dans ce domaine surtout, l'apostolat des laïcs et le ministère pastoral se complètent mutuellement.

Les laïcs ont d'innombrables occasions d'exercer l'apostolat d'évangélisation et de sanctification. Le témoignage même de la vie chrétienne et les oeuvres accomplies dans un esprit surnaturel sont puissants pour attirer les hommes à la foi et à Dieu ; le Seigneur dit en effet : *"Que votre lumière brille devant les hommes pour qu'ils voient vos oeuvres bonnes et glorifient votre Père qui est aux cieux " (Mat. 5, 16).*

Cet apostolat cependant ne consiste pas dans le seul témoignage de la vie ; le véritable apôtre cherche les occasions d'annoncer le Christ par la parole, soit aux incroyants pour les aider à cheminer vers la foi, soit aux fidèles pour les instruire, les fortifier, les inciter à une vie plus fervente, *"car la charité du Christ nous presse" (2 Cor. 5, 14).* C'est dans les coeurs de tous que doivent résonner ces paroles de l'Apôtre : *" Malheur à moi si je n'évangélise pas " (1 Cor. 9, 16).*

Dans le Décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise (n°2), le concile rappelle que c'est ensemble, en Église, que les laïcs vivront leur apostolat : *"Il a plu à Dieu d'appeler les hommes à participer à sa vie, non pas seulement de façon individuelle, sans aucun lien les uns avec les autres, mais de les constituer en un peuple dans lequel ses enfants, qui étaient dispersés, seraient rassemblés dans l'unité (cf. Jean 11, 52)".*

Plus récemment, Jean-Paul II, dans l'Exhortation Apostolique sur *"Les laïcs, fidèles du Christ"* (n°27), réaffirmait que la paroisse est champ d'apostolat : "Dans la situation actuelle, les fidèles laïcs peuvent et doivent faire énormément pour la croissance d'une authentique communion ecclésiale à l'intérieur de leurs paroisses et pour éveiller l'élan missionnaire vers les incroyants et aussi vers ceux, parmi les croyants, qui ont abandonné ou laissé s'affaiblir la pratique de la vie chrétienne. Si la paroisse est l'Eglise implantée au milieu des maisons des hommes, elle vit et agit insérée profondément dans la société humaine et intimement solidaire de ses aspirations et de ses drames. En un mot, la paroisse doit être la maison ouverte à tous, et au service de tous ou, comme se plaisait à dire Jean XXIII, la «fontaine du village» à laquelle tout le monde vient étancher sa soif."

### **Nous proposons la foi.**

Aujourd'hui comme hier, ceux qui proposent la foi, laïcs et ministres ordonnés, le font au titre de leur baptême ou par mission spécifique reçue de l'évêque, successeur des apôtres.

Si avoir la foi, comme dit Christian Bobin, c'est être amoureux, alors quoi de plus normal pour un amoureux que de laisser transparaître sa joie, que de la partager ? Si être chrétien, comme l'entend Yvette Chabert, c'est être heureux, quoi de plus naturel que proposer à d'autres ce bonheur reçu ?

Tout le travail de réflexion, initié par le rapport de Mgr. Dagens, a pour objectif d'aider les diocèses à formuler des projets pour que l'Évangile du Christ soit effectivement vécu et proposé, dans et par l'Église, au sein de la société française de cette fin de siècle. Mgr. Billé, président de la Conférence Épiscopale de France, reprenait à Lourdes 96 les récentes paroles de Jean-Paul II sur la façon dont l'Église veut se situer dans la société actuelle : " dans une société qui a beaucoup apporté pour faire reconnaître la liberté humaine et les droits de la personne, il va de soi qu'exprimer des convictions, ce n'est pas vouloir les imposer, c'est faire usage d'un droit inaliénable... Un dialogue serein et respectueux de toutes les familles d'esprit devrait rendre plus positifs les débats actuels. Nous n'avons d'autre intention que de servir l'homme dans un esprit de fraternité universelle".

Quittant nos peurs, nos timidités, paroisses et doyennés, mouvements et services, nous sommes convoqués par l'Esprit à former ici une Église qui propose la foi.

## Orientations

La foi en Jésus-Christ se présente aujourd'hui comme une option parmi d'autres.

La société civile est marquée par la rencontre, pas toujours harmonieuse, des diverses cultures qui la composent. La crise économique est devenue une crise de société. Par crainte de l'avenir, beaucoup se crispent sur leurs sécurités. Dans une société en quête, sinon en perte, de sens, le lien social se distend et le "vivre ensemble" est de plus en plus difficile à réaliser.

Dans leur diversité, les catholiques sont partie prenante des interrogations et du malaise de la société. Les communautés chrétiennes elles-mêmes sont confrontées au pluralisme confessionnel, idéologique, spirituel. La foi n'est pas homogène, la communion est problématique. Les attentes des uns ne sont pas celles des autres : les convertis nouvellement baptisés, les personnes vivant avec des handicaps qui affectent la communication, les catholiques d'origine étrangère, les gens en situation sociale ou personnelle fragilisée, (on peut ajouter) trouvent difficilement leur place dans l'Eglise. Faire Eglise ne va pas de soi. C'est une œuvre à entreprendre. Aussi les destinataires de la proposition de la foi sont, également, les déjà-chrétiens, les encore-chrétiens, et les non-chrétiens.

### 1<sup>o</sup> orientation

**L'Eglise de Belfort-Montbéliard, par ses fidèles et les diverses instances pastorales, proposera la foi à tous les hommes et toutes les femmes du diocèse, quel que soit l'âge ou le milieu, sans exclusives et sans exclusions.**

On s'attachera à manifester, par des moyens adaptés, que toute vie humaine est concernée par la rencontre de Jésus-Christ.

#### Propositions :

- 1.1 Les rencontres interpersonnelles ont lieu, au quotidien, dans le cadre de la vie et de la société civile, dont font partie les catholiques. La vie profane est le lieu même de l'apostolat des laïcs.
  - Les responsables pastoraux, prêtres et laïcs, connaîtront et rencontreront, pour un accompagnement éventuel, les catholiques engagés dans les associations, les syndicats et les lieux civils sans référence religieuse.
  - Les fidèles s'attacheront à participer à la vie et à la gestion de leurs communautés humaines. Ils y vivront les valeurs communes à la République et aux confessions chrétiennes.
- 1.2 Pour que la foi soit effectivement proposée à tous, il convient que des acteurs et des groupes se chargent de populations et de réalités particulières. Ainsi des mouvements et des services sont appelés à concourir, avec les paroisses, à la proposition de la foi.
  - Le Conseil Pastoral Diocésain évaluera, et soutiendra, la prise en charge pastorale des diverses réalités humaines du diocèse.
  - Il n'hésitera pas à innover en proposant ou soutenant des lieux nouveaux de présence d'Eglise du côté de "la rue" (marchés, centres commerciaux, etc...)
  - Les responsables pastoraux territoriaux, prêtres et laïcs, veilleront à ce qu'une présence d'Eglise soit assurée envers les malades ou les exclus vivant en institution : hôpitaux, maisons de retraite, longs séjours, maisons à caractère social, etc...

- 1.3 La pastorale des sacrements est un des lieux privilégiés de rencontre avec les paroissiens et avec les familles, notamment celles qui sont éloignées de l'Eglise, et un temps fort d'évangélisation...

- Dans chaque doyenné ou paroisse seront créées des équipes de laïcs chargées, en union avec les pasteurs, de l'accueil des demandes, de la préparation et de la célébration des sacrements. Pour la préparation, un accompagnement personnalisé sera prévu pour les personnes ne pouvant satisfaire à un fonctionnement de groupe. Ces équipes recevront une formation initiale et permanente. Elles seront reconnues.
- De façon habituelle, la préparation des liturgies prendra en compte un ensemble de diversités : la présence de gens éloignés de l'Eglise (baptême, mariage, funérailles, profession de foi), la participation de jeunes... avec leurs goûts musicaux. On aura souci de rendre compréhensible le langage liturgique et accessibles les symboles sacramentels.

- 1.4 Pour offrir la chance de se rassembler à davantage de gens que les pratiquants du dimanche, on pourra organiser chaque année une journée de la foi, festive, dans les différents secteurs ou doyennés.

Egalement on pourrait inviter les communautés locales à s'associer aux rassemblements proposés et organisés par les mouvements et les services.

### 2<sup>o</sup> orientation

**Pour un chrétien, proposer la foi, c'est raconter Jésus-Christ, c'est faire mémoire du Christ dans sa vie. Le récit est au centre de toute vie chrétienne. Il est nécessaire que chacun se raconte à soi-même ses propres chemins de foi : comment au fil du temps et des événements, à travers doutes et questions, le Christ a pris place dans son existence. Les fidèles raconteront leurs chemins de foi : comment et par quels itinéraires ils en sont arrivés à croire de la manière dont ils croient aujourd'hui.**

**Ils pourront faire ce récit à l'occasion de rencontres individuelles ou de groupes, chaque fois qu'ils le jugeront opportun et quand ils estimeront que ce récit peut être accueilli, reçu comme un cadeau.**

#### Propositions :

- 2.1 Les responsables de groupes chrétiens du diocèse de Belfort-Montbéliard proposeront aux membres de leurs mouvements, services ou paroisses des temps de rencontre spécifique. L'objectif de ces réunions sera de s'apprendre mutuellement à relire sa vie de foi : dans un climat de prière, de méditation, et avec un vrai souci de discrétion et de respect, on aidera chacun à faire sa propre méditation, la ré-vision de sa vie à la lumière de la parole de Dieu.

### 3° orientation

Les fidèles, les instances pastorales et les organisations apostoliques rechercheront et provoqueront des rencontres d'échanges et de dialogue. Ils susciteront des groupes d'accompagnement spirituel, imagineront toutes sortes de moyens, saisiront toutes les occasions afin que se nouent les fils d'un tissu social riche des différences et que progresse la communion ecclésiale.

#### Propositions :

- 3.1 Développer l'œcuménisme, très localement dans les paroisses, les services, etc...en lien avec la commission œcuménique.
- 3.2 Faire en sorte de promouvoir une présence chrétienne, visible et reconnaissable, mais non agressive, lors des manifestations publiques : par exemple en invitant des groupes de rock chrétiens aux Eurockéennes, en invitant des groupes ou chorales chrétiennes à la fête de la musique ou au Festival International de Musique Universitaire (F.I.M.U.), en favorisant des spectacles chrétiens avec large diffusion dans la presse et les radios locales, en invitant des personnalités médiatiques chrétiennes lors de journées nationales ou internationales (sida, enfance maltraitée, etc...).
- 3.3 Implanter des espaces d'accueil, de rencontre, de prière, dans les lieux publics tels que grandes surfaces, campings, gares, etc...
- 3.4 Multiplier l'offre de groupes d'accompagnement chrétien pour diverses populations en difficulté, personnes allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (R.M.I.) ou Sans Domicile Fixe (S.D.F.), en se faisant aider pédagogiquement ou spirituellement, si besoin.
- 3.5 Veiller à mieux accueillir et intégrer les communautés étrangères catholiques.
- 3.6 L'Église manquant d'occasion de rencontrer les croyants non pratiquants, il conviendra d'organiser au moins une fois par an, à l'échelle du doyenné ou de la paroisse, un rassemblement, pas nécessairement sacramentel, ouvert à un public diversifié, dans un climat convivial et respectueux de tous.
- 3.7 Procéder à l'échange de ministres entre diocèses de France, et avec des Églises lointaines.

### 4° orientation

Les responsables pastoraux, prêtres et laïcs, mettront en oeuvre la reconnaissance mutuelle des diverses organisations pastorales actives sur le même territoire (paroisse, secteur ou doyenné). Cette reconnaissance mutuelle permettra, à terme, l'exercice d'une responsabilité pastorale conjointe des mouvements, services et paroisses.

#### Propositions :

- 4.1 Les mouvements et les services, qui ne sont pas paroissiaux, les associations qui acceptent les directives pastorales diocésaines seront accueillis et promus à l'égal des groupes paroissiaux, dans le respect réciproque de la spécificité de chacun, sans esprit de rentabilité ou de récupération.  
A cet effet, les calendriers des différents mouvements et services, actifs sur le territoire, devraient être inclus dans les calendriers des paroisses et des doyennés, et réciproquement.
- 4.2 Un conseil de doyenné sera mis en place, ou le conseil existant sera modifié, de telle sorte que les mouvements et services non territoriaux, actifs localement, soient associés de manière habituelle à la vie de l'Eglise locale.  
A cet effet, les paroisses, mouvements et services actifs, bâtiront, sous la responsabilité du doyen, un projet pastoral commun, d'une durée déterminée, où chacun puisse s'intégrer en apportant sa spécificité et sa complémentarité.
- 4.3 Pour mieux assurer la mission de proposition de la foi, chaque doyenné déterminera les rôles et tâches respectifs des paroisses, du doyenné et des différents conseils. Ce travail de clarification des interventions pastorales se fera sous l'autorité du Vicaire général. Il sera mis par écrit et porté à la connaissance des fidèles.
- 4.4 Dans certains secteurs géographiques et réalités humaines, la présence chrétienne est ténue et fragile, les différentes tâches pastorales sont difficiles à assurer. Aussi la foi y est peu présentée et les quelques acteurs pastoraux isolés.  
L'assemblée synodale propose que, au moins à l'intérieur de chaque doyenné, s'institue une solidarité pastorale : solidarité des paroisses les unes vis à vis des autres, solidarité entre paroisses, mouvements et services. Cette solidarité, à propos de la proposition de la foi, pourra se réaliser par le partage et la mise à disposition d'acteurs pastoraux compétents.

## 5° orientation

**Le diocèse recherchera la collaboration de tous, jeunes et animateurs, pour élaborer, avec et pour les jeunes, une pastorale commune. Cette pastorale fera droit aux orientations synodales.**

### Propositions :

- 5.1 Conforter la mise en place d'une coordination de la pastorale des adolescents, avec des représentants de tout ce qui existe sur le diocèse pour cet âge : groupes paroissiaux, de mouvements, de services, etc...

Cette coordination sera animée par une personne responsable nommée par l'évêque.

La coordination aura pour mission :

- de respecter la diversité et l'originalité de chacun des groupes,
- de proposer des temps forts communs exceptionnels pour se connaître et découvrir la diversité comme une richesse de l'Eglise à laquelle ils participent; plus les propositions seront diverses, plus de jeunes seront rejoints,
- de favoriser ainsi l'appel que les jeunes se font entre eux, baptisés, catéchisés ou non,
- de se donner des temps de formation communs entre animateurs, permettant de mieux se connaître et d'échanger expériences et moyens pédagogiques.

- 5.2 Rendre effective la coordination de la pastorale des jeunes (15/25 ans), avec des représentants de tout ce qui existe sur le diocèse (groupes paroissiaux, mouvements et services), jeunes eux-mêmes et animateurs.

Cette coordination sera animée par une personne nommée par l'évêque.

Cette coordination aura pour mission :

- de développer des liens et des passerelles entre différents groupes, mouvements et services en respectant les initiatives des jeunes, la diversité et l'originalité de chacun,
- de proposer des temps forts exceptionnels qui répondent aux besoins et attentes des jeunes afin qu'ils prennent conscience d'une Eglise plus large que leur lieu de rencontre habituel et découvrent la diversité comme richesse,
- d'être attentive aux jeunes sortis du circuit scolaire (jeunes professionnels, apprentis, chômeurs ...) en leur proposant un lieu pour qu'ils puissent exprimer leurs besoins (partage de vie, formation biblique, implication dans groupe, mouvement, service, paroisse ...) afin de les orienter vers ce qui existe ou de les soutenir pour créer, inventer, d'autres chemins.

- 5.3 Faire redécouvrir le sacrement de confirmation comme la plénitude du don de l'Esprit provoquant et rendant possible une démarche personnelle qui engage le jeune et retentit sur toute l'Eglise.

Chaque groupe, mouvement ou service devra proposer la confirmation aux jeunes avec lesquels il est en lien.

Veiller à ce qu'un temps d'expérience d'Eglise, de maturation, ait lieu entre la profession de foi et la proposition de confirmation.

- 5.4 Après la confirmation, offrir aux jeunes confirmés un accompagnement spirituel et une proposition adaptée pour que se structure leur foi.

## SOLIDAIRES, POURQUOI, COMMENT ?

Nous vivons dans une société qui tend à considérer la productivité, la rentabilité, les richesses comme des finalités au lieu de les mettre au service de l'homme ; tandis que certains continuent de s'enrichir une masse d'hommes, de plus en plus importante, connaît la précarité, le chômage, le cumul des handicaps et souvent l'exclusion. Au niveau mondial, le problème est encore plus criant : 1/5 des habitants de la planète (dont nous faisons partie) utilise pour soi seul - et souvent gaspille - 80 % des ressources mondiales ! Ainsi les pauvres deviennent-ils de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches.

Nous sommes là devant un mal que nous avons le " devoir sacré " de refuser, de dénoncer, et contre lequel il faut lutter de toutes nos forces. Mais ce devoir sacré est aussi un défi que nous ne pouvons pas relever seuls. Face à toutes ces pauvretés, comme situations permanentes, structurelles, il nous faut agir tous ensemble. Ce défi nous ne pouvons le relever que par LA SOLIDARITÉ.

### FONDEMENTS DE LA SOLIDARITÉ

#### I - La solidarité est une valeur humaine

Le Petit Larousse nous apprend que " *La solidarité est la dépendance mutuelle entre les hommes, qui fait que les uns ne peuvent se développer que si les autres le peuvent aussi.* "

L'homme, être de relation, a besoin des autres pour devenir lui-même ; c'est à l'intérieur d'une famille qu'il grandit, grâce à des éducateurs qu'il se forme et jusqu'à ses derniers jours, sa dignité comme sa liberté ne pourront exister que s'il aide la liberté de l'autre à s'épanouir. Solidaire de ses semblables, l'homme est aussi avec eux, solidaire de son environnement qui peut devenir ou non, facteur d'humanisation. Cette solidarité est proclamée comme une valeur de notre société : " Liberté, Égalité, Fraternité ". Elle est revendiquée par la Déclaration des Droits de l'Homme : " Les hommes naissent libres et égaux en droit ... citoyenneté, emploi, logement, santé, culture etc... " **Ainsi un fait s'impose : il n'y a qu'une seule humanité en train de se lever, humanité dont nous sommes citoyens et solidaires. Et lorsque Dieu nous rejoint, c'est au cœur de cette humanité-là.**

#### II - La solidarité est au cœur de notre foi.

**Toute la Bible nous parle d'un Dieu solidaire de l'homme et en particulier du plus petit.**

Dès les premières pages de la Genèse nous voyons que Dieu fait de l'homme son image et son partenaire : " *Dieu créa l'homme à son image... remplissez la terre et dominez-la....* " (Gn. 1,27-28). C'est un Dieu attentif à un peuple en errance, en situation d'immigrés, d'esclaves, et c'est avec ce peuple qu'il fait alliance : " *J'ai vu la*

misère de mon peuple..." (Ex.3, 7). Et lorsque Dieu se nomme c'est comme libérateur des opprimés : "C'est moi, le Seigneur, ton Dieu, qui t'ai fait sortir... de la maison de servitude " (Ex. 20,2 ).

Les prophètes nous montrent eux aussi que l'attention prioritaire de Dieu va vers le pauvre et vers celui qui lui vient en aide : Il est proche de l'homme qui "détache les chaînes injustes... et partage son pain..." (Es. 58, 6-7). **Jésus, le Fils de Dieu, entrouvrira la profondeur de son mystère en nous révélant un DIEU-PARTAGE, un Dieu Trinitaire : Père, Fils, Esprit, qui "a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils, son unique " (Jn. 3, 16). Dieu solidaire des hommes a envoyé son Fils : Jésus, Fils de Dieu fait homme devient ferment d'humanité.**

**Jésus, le fils unique de ce Dieu d'amour choisit d'être pauvre avec les pauvres :** "(Jésus ) ... de condition divine, n'a pas considéré comme une proie à saisir d'être l'égal de Dieu. Il s'est dépouillé, prenant la condition de serviteur, devenant semblable aux hommes". (Ph. 2, 6-7). Les évangiles nous disent qu'il naît dans une famille modeste, qu'il s'identifie aux petits : "Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits ... c'est à moi que vous l'avez fait " (Mt.25, 40), qu'il prend la défense des exclus, les remet debout et les réintègre dans la société : "Lève-toi, prends ton grabat et marche" (Jn.5, 8) ; "Va dans ta maison, près des tiens et raconte-leur..." (Mc. 5, 19). Nous le voyons fréquenter les humbles, les publicains, les prostituées et finalement se faire exclure lui-même. Il meurt sur une croix qui est le symbole extrême de l'exclusion sociale. Mais, abandonné de tous, il s'en remet totalement à son Père ... qui le ressuscitera . " Dieu l'a fait et Seigneur et Christ, ce Jésus que vous, vous aviez crucifié " (Actes 2, 36). **Ainsi la résurrection de Jésus est celle d'un crucifié, d'un exclu et, en elle, Dieu justifie tous ceux que l'injustice des hommes exclut.**

**Depuis deux mille ans, les chrétiens ont essayé de suivre le Christ, en étant, eux aussi, attentifs aux pauvres.** Au début des Actes des Apôtres, Saint Luc nous dit que "tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis et mettaient tout en commun " (Actes 2, 44 ).

Cette même préoccupation se retrouve dans les premiers siècles de l'Eglise sous une double forme : d'un côté, on interpelle les riches pour qu'ils aident les pauvres ; de l'autre, on exhorte les pauvres pour qu'ils acceptent leur condition.

Plus tard, l'Eglise encourage les fondations chargées de secourir les pauvres : (Ordres religieux, Confréries, St Vincent de Paul etc..).

Plus récemment, dans le sillage du Père de Foucauld, des chrétiens (prêtres ouvriers, laïcs comme Jean Vannier, évêques comme Mgr. Romero,) choisissent de se faire pauvres avec les pauvres.

Entraînée par eux, l'Eglise découvre peu à peu qu'il ne suffit pas d'agir pour les pauvres. **L'Esprit lui montre qu'elle est invitée à être elle-même pauvre avec les pauvres, et véritablement solidaire pour un monde juste et fraternel.**

Aujourd'hui encore l'Esprit nous guide ; il nous montre qu'accueillir le chômeur, l'exclu, l'humilié, le malade l'immigré.. c'est accueillir Jésus, c'est accueillir Dieu lui-même ; l'Esprit nous fait comprendre qu'entrer soi-même dans une démarche de dépouillement, de pauvreté, de partage, c'est prendre le même chemin que Jésus-Christ.

**La solidarité avec le plus petit, la relation au pauvre n'est pas un accessoire dans notre vie de croyants, mais bien une dimension essentielle de la foi.**

**N'ayons pas peur d'être compromis avec les pauvres.**

### 1ère orientation

Il est important que l'Eglise s'ouvre aux situations de précarité, d'exclusion de notre société et qu'elle soit solidaire de ce qui se vit aujourd'hui pour une meilleure cohésion sociale.

**La solidarité est à faire, elle est un projet à construire avec d'autres, (chrétiens ou non) en se rappelant qu'il s'agit moins d'agir pour les pauvres que d'être avec eux. C'est pourquoi, nous invitons tous les chrétiens du diocèse à reconnaître le travail des organismes publics et parapublics ainsi que des organismes et associations privés qui se préoccupent des personnes en difficulté et, dans la mesure du possible, nous les invitons à participer à leurs actions.**

### Propositions

#### **1.1 On s'appliquera d'abord à connaître et faire connaître tous ceux qui travaillent à la solidarité :**

Organismes publics et parapublics répondant aux besoins actuels (par ex. pour les malades, personnes âgées, handicapées, les prisonniers, toxicos, chômeurs, S.D.F., sidéens, etc ... et leurs familles), ou luttant contre le racisme, pour les droits de l'homme ou de l'enfant, en faveur des réfugiés... etc. Associations et organismes privés se situant sur les mêmes terrains. Organismes d'Eglise tels que le C.C.F.D., le Secours Catholique, l'A.C.A.T., et les Mouvements d'Action Catholique etc...

#### **1.2 On fera en sorte d'être en lien avec ces organismes et associations, de les soutenir et de s'y investir, en agissant avec discernement et en tenant compte des circonstances, des compétences et des possibilités de chacun.**

#### **1.3 Il semble important d'avoir une attention particulière pour les jeunes et les familles en difficulté.**

Cette attention pourra se concrétiser par une insertion dans les quartiers, dans les communes ; on travaillera en lien avec les organismes officiels ou bénévoles agissant sur place près des jeunes scolarisés, des familles éclatées, des familles monoparentales ... (ex. Associations de parents d'élèves, accompagnement scolaire, sorties et fêtes d'élèves, centres culturels ... ).

On développera aussi les attentions de proximité, de solidarité ( par ex. en lien avec les C.C.A.S. )

#### **1.4 Enfin, sachant que l'engagement politique, social, syndical, associatif... est toujours important pour un citoyen et un chrétien, chacun se posera très concrètement, suivant le lieu où il est situé, la question d'un tel engagement, de façon à être présent dans les instances de réflexion et de décision, pour que le respect de tout homme, quel qu'il soit, soit défendu et préservé.**

## 2ème orientation

Dans un monde qui rejette, qui exclut au nom de la rentabilité, qui marginalise et réduit au silence des millions d'hommes, la solidarité est tout à la fois, **donner et recevoir, c'est-à-dire échanger. Aussi les chrétiens auront-ils le souci de favoriser voire de créer les conditions, les lieux d'une connaissance et d'une re-connaissance réciproques : lieux de paroles, lieux d'écoute, lieux de temps partagé ; réseaux d'amitié qui recréent des liens, redonnent une identité personnelle et reforment un tissu social.**

### Propositions

#### **2.1 Les chrétiens agiront de façon à redonner place et parole aux exclus, aux "oubliés " et à leur confier des responsabilités.**

Pour cela, par des liens personnels ou en utilisant des structures existantes, ils sauront se faire proches des étrangers, "sans-papiers", prisonniers, personnes âgées, malades, jeunes, femmes confrontées à la violence... Ils organiseront de petits lieux de rencontre pour les enfants et les jeunes afin qu'ils puissent s'exprimer, vivre des temps de partage, de fête, et ils se laisseront bousculer par leur parole. Ils favoriseront la mise en place de groupes de paroles et d'amitié où l'on pourra partager ses préoccupations, ses expériences, en particulier pour les femmes et les chrétiens des paroisses n'appartenant à aucun mouvement.

#### **2.2 Ils accorderont en pastorale une attention prioritaire aux situations de précarité, de manière à repérer les personnes en difficulté (licenciement, chômage, maladie, dépression, solitude, etc ...) et leur permettre de rejoindre un groupe d'amitié, un réseau de solidarité. Si de tels groupes ou réseaux n'existent pas sur les lieux de vie, ils en seront les initiateurs ; s'ils existent, ils pourront aider à faire le lien entre eux (qu'ils soient internes ou externes à l'Eglise).**

#### **2.3 Là où c'est nécessaire, ils sont invités à mettre en place des lieux d'accueil.**

Et, en particulier, dans un avenir proche, on ouvrira des lieux d'accueil pour les familles venant voir un malade hospitalisé ou un proche interné à la prison ; également on créera un Centre d'Ecoute Fraternelle (C.E.F.) animé par des écoutants ayant une solide formation psychologique et spirituelle, ce centre serait ouvert à toute personne désireuse de parler de ses difficultés à être et à vivre.

#### **2.4 Par des conférences, des actions, des rassemblements festifs ils encourageront l'ouverture aux autres (autres continents, autres cultures, autres expressions religieuses ...) dans un esprit d'échange et de respect mutuels. Cela se réalisera en étant à l'écoute de ce qui se vit dans les quartiers, en prenant connaissance de la dimension internationale de certains mouvements et en utilisant C.C.F.D., Secours Catholique, A.T.D. Quart Monde, Cimade... pour recevoir les informations, connaître et créer des liens ...**

#### **2.5 Avec ceux qui sont exclus, faute de disponibilités monétaires, ils s'efforceront de promouvoir des systèmes d'échange, autres que financiers, ( par ex. les Systèmes d'Echange Local : échange de services et de compétences par l'intermédiaire d'une association ) et d'inventer ainsi de nouvelles formes de citoyenneté.**

## 3ème orientation

Nous savons que la solidarité ne va pas de soi, qu'elle n'est pas "naturelle" et donc, qu'il nous faut rester constamment en éveil. D'autre part, en tant que chrétiens, nous voulons mettre la solidarité au cœur de notre vie car nous savons qu'accueillir le chômeur, l'exclu, l'humilié, le malade, l'immigré c'est accueillir Jésus, accueillir Dieu.

**En conséquence, nous proposons de mettre en place une véritable "formation permanente à la solidarité", formation pour être à l'écoute de l'autre, convertir nos mentalités, acquérir des compétences techniques et réévaluer nos attitudes, nos comportements et nos actions en fonction de l'Evangile.**

### Propositions

#### **3.1 Pour agir de manière à respecter la dignité et la liberté des personnes que nous voulons aider, il nous faut être constamment vigilants.**

Dans les mouvements engagés près des personnes en difficulté, il sera mis en place une formation continue des bénévoles et des temps d'évaluation réguliers afin d'éviter l'"assistanat".

De façon plus large on préconisera l'acquisition de véritables compétences en relations humaines, en connaissances des mécanismes économiques et sociaux.

#### **3.2 On aura le souci de sensibiliser l'ensemble des chrétiens à la solidarité, en la mettant au cœur de la pastorale.**

On veillera à ce que dans chaque Conseil de secteur il y ait quelqu'un qui soit engagé dans ce domaine ; on se réajustera sans cesse (par ex. de temps à autre, lors d'un Conseil, en invitant des "pauvres" ou des personnes qui leur sont proches et en se laissant remettre en cause par leur parole – même si elle est abrupte –).

#### **3.3 Il y aura, pour le diocèse, un groupe de formation-réflexion à la solidarité.**

On favorisera des échanges sur le partage du travail, des revenus, du temps, du logement... (à partir des documents de Vatican II, des Encycliques, des textes de la Conférence des Evêques, des travaux des Semaines Sociales, etc...) afin de, peu à peu, changer nos mentalités et nos comportements. Ce groupe sera en lien avec les groupes déjà existants ("l'Observatoire" et "Précarités et Technologies nouvelles").

#### **3.4 La solidarité sera une des valeurs essentielles dans l'éducation des jeunes.**

Pour la vivre, au quotidien, on le fera en lien avec les familles et les différents lieux d'éducation que l'on soutiendra (enseignement public ou privé, groupes de catéchèse, mouvements divers, A.C.E., Scoutisme, M.E.J., J.O.C., J.E.C., etc...).

A travers des activités adaptées, on leur fera découvrir les autres cultures, les autres peuples (Kilomètres de Soleil, Course Terre d'Avenir, Journées à l'école de la Coopération et du Développement, etc...).

Enfin, on les rendra sensibles dans la durée aux situations de pauvreté, en les faisant participer – sans les utiliser – à certaines réalisations des adultes et en les responsabilisant dans des actions concrètes (micro-réalisations).

#### 4ème orientation

Convaincus que "sans œuvres notre foi est morte" (Jc,2,17), sans actes concrets notre conviction est vaine, **nous affirmons que le partage effectif des richesses n'est pas une option mais une dimension essentielle de la foi, et ceci, aussi bien dans l'Eglise que dans la société civile ; nous invitons notre Eglise diocésaine à vivre une solidarité qui engage non seulement l'échange économique mais vise au développement humain dans toutes ses dimensions, sociale, culturelle, spirituelle et ouvre à l'Espérance.**

#### Propositions

**4.1 A tous les niveaux (chrétiens, paroisses, mouvements, diocèse) on mettra véritablement l'économie au service de l'homme.**

Les choix financiers seront régulièrement vérifiés selon ce critère par ex. location d'un logement en fonction ou non de la seule rentabilité).

On informera sur les placements éthiques et on les encouragera.

Dans chaque paroisse ou groupe de paroisses, en lien avec les Conseils économiques, on recensera les tâches qui permettraient de créer un ou plusieurs emplois.

**4.2 Dans chaque budget paroissial sera créé un "poste solidarité" alimenté par un revenu régulier (par ex. 5 % des rentrées).**

Ce poste permettra une solidarité locale (par ex. aide à certains enfants du catéchisme), nationale ou internationale (lors de catastrophes ou pour venir en aide à certaines églises pauvres en France ou à l'étranger). Dans la distribution de ces aides, on privilégiera les collectifs et les actions menées dans la durée.

**4.3 Dans tous les secteurs de notre Eglise diocésaine (finances, informations, expériences, services, compétences, etc...) on s'efforcera de vivre la transparence et la solidarité.**

A l'instar du diocèse, dans chaque paroisse, association paroissiale (loi 1901), mouvement et service diocésains, on fournira chaque année les comptes annuels, le bilan financier et le budget prévisionnel pour l'année suivante.

Dans un même doyenné, on pourra se prêter gratuitement des salles, apprendre des chants communs, constituer des équipes communes pour les obsèques, la préparation des baptêmes, des mariages, etc...

En solidarité avec le diocèse, chaque responsable veillera à renvoyer rapidement à l'évêché le Denier du Culte, placera les réserves paroissiales à la Caisse des dépôts du diocèse, et, si nécessaire, libérera pour des tâches ou missions diocésaines certaines personnes compétentes de la paroisse (Association diocésaine, commissions...).

**4.4 La Commission diocésaine de l'Immobilier étendra son champ d'action.**

Elle accélérera le regroupement en cours de l'ensemble des biens d'Eglise au sein de l'Association diocésaine ou du Syndicat ecclésiastique.

Elle étudiera la possibilité d'une péréquation pour les taxes foncières entre les paroisses qui ont une église et un presbytère communaux et toutes les autres.

Enfin, elle veillera à la maintenance, à l'aménagement ou à la cession d'immeubles selon les besoins de la mission.

**4.5 On développera les relations avec les missions proches ou lointaines en les vivant comme de véritables échanges à tous les niveaux : spirituels, culturels, humains, financiers...**

(par ex. par l'accueil dans une paroisse d'un prêtre étranger pour un certain temps ; l'envoi de jeunes français à l'étranger ; les relations régulières avec des étudiants reçus dans des familles de la paroisse, etc...)

Cela pourra conduire à une sorte de coopération inter-églises et à la mise en place progressive, et avec discernement, de jumelages de paroisses ou de doyennés.

#### 5ème orientation

Aujourd'hui nous sommes parfois découragés devant la situation de l'Eglise. Elle nous apparaît ébranlée dans ses structures, minoritaire dans un monde indifférent, pauvre en moyens matériels, confrontée au vieillissement de ses prêtres, abandonnée par ceux qui vont chercher des réponses dans des "spiritualités nouvelles". Et pourtant toutes ces pauvretés peuvent être une chance et une grâce : chance de découvrir peu à peu une véritable liberté intérieure ; grâce d'entrer dans la joie des Béatitudes.

**Certains que Dieu n'abandonne pas son peuple dans le "traversée du désert", nous invitons les chrétiens du diocèse de Belfort-Montbéliard à contempler le mystère du Christ qui "s'est fait pauvre pour nous enrichir de sa pauvreté" (2ème épître aux Corinthiens, 8 v.9) et à le suivre sur ce chemin qui ouvre à la lumière de Pâques.**

**Plus encore nous invitons notre Eglise diocésaine tout entière à rendre grâces. Nous croyons que l'appauvrissement actuel de notre Eglise peut être source de Vie : il nous ouvre à une solidarité plus réelle avec les pauvres ; il nous conduit vers l'abandon confiant au Père et la disponibilité à l'Esprit ; il nous donne l'audace d'ouvrir des chemins nouveaux.**

#### Propositions

**Pour avancer sur ces chemins, nous suggérons :**

**5.1 d'avoir le courage d'aller à l'opposé d'une certaine mentalité ambiante et d'assumer véritablement nos responsabilités de citoyens.**

(par ex. en refusant la fraude, en ne considérant pas les personnes en fonction de leur position sociale, de leur qualification professionnelle ou de leur compte en banque...)

**5.2 d'oser faire certains choix de société.**

par ex. en achetant des produits plus chers, mais qui respectent la nature ou qui respectent les droits des plus petits, ou qui comportent davantage de contacts humains, etc... ; en refusant les heures supplémentaires, le cumul des emplois... ; en ayant une certaine modération dans l'acquisition ou l'usage des biens, (de façon à ne pas gaspiller les ressources de la planète, à donner la priorité à une certaine qualité de vie sociale, à pouvoir partager avec d'autres, etc...)

**5.3 de nous rendre "vulnérables" les uns aux autres.**

par ex. en confiant à des personnes en difficulté quelques-unes de nos tâches domestiques (dans la cadre des emplois de proximité) ; en partageant entre chrétiens nos souffrances, nos pauvretés, nos besoins.

- 5.4 de reconnaître le signe prophétique donné par les chrétiens – et en particulier les religieux et les laïcs consacrés –, qui choisissent volontairement la pauvreté en solidarité avec les pauvres et pour lutter avec eux contre l'injustice.
- 5.5 d'organiser, au niveau du diocèse, des temps de ressourcement spirituel afin que notre société de solidarité soit fortement enracinée dans le Christ.

### CONSEIL DIOCÉSAIN DE LA SOLIDARITÉ

#### 9 CARREFOURS SUR 10 SONT FAVORABLES A SA CONSTITUTION

(1 carrefour est favorable à l'existence d'un tel conseil s'il privilégie l'action sur la discussion.)

#### ROLE : SUIVRE ET PROMOUVOIR LES DÉCISIONS SYNODALES RELATIVES A LA SOLIDARITÉ

Dans un premier temps il faudrait pour cela :

- 1) Mettre en relation, par une coordination très souple, les paroisses, doyennés, mouvements et services.
- 2) Etre attentif aux besoins nouveaux ou ignorés.
- 3) Lors d'événements importants, provoquer des rencontres, des échanges de façon à pouvoir dire une parole commune inspirée par l'Evangile.

**COMPOSITION :** Pour une efficacité réelle il nous semble ne pas devoir dépasser **7 ou 8 membres** sachant que cela nécessite qu'au **minimum, dans chaque Conseil de doyenné, il y ait une personne en charge de la solidarité.**

**LE CONSEIL DE LA SOLIDARITÉ** pourrait ainsi être composé de **3 membres des mouvements "caritatifs" ou "humanitaires"**

**4 délégués des doyennés (un pour le Nord du Diocèse,  
un pour le Sud du Diocèse,  
un pour l'agglomération de Belfort,  
un pour la région de Montbéliard)**

**1 représentant de l'évêque.**

**Après un an ou deux il serait nécessaire de faire une évaluation de sa composition et de ses fonctions.**

## LES MINISTÈRES

### FONDEMENTS

"Le Seigneur Jésus, 'que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde' (Jean 10,36), fait participer tout son Corps mystique à l'onction de l'Esprit qu'il a reçue : en lui, tous les chrétiens deviennent un sacerdoce saint et royal, offrant des sacrifices spirituels à Dieu par Jésus-Christ, et proclament les hauts faits de celui qui les a appelés des ténèbres à son admirable lumière. Il n'y a donc aucun membre qui n'ait sa part dans la mission du Corps tout entier ; chacun d'eux doit sanctifier Jésus dans son cœur et rendre témoignage à Jésus par l'esprit de prophétie". (Vatican II, décret "Presbyterorum ordinis" § 2).

Avant de parler du ministère presbytéral, les Pères du Concile mettent en évidence le sacerdoce de tous les baptisés. Leur réflexion nous **fait affirmer** que :

– **La communauté chrétienne toute entière est appelée :**

- \* à la louange de Dieu,
- \* à l'annonce de la foi à tous les hommes,
- \* au témoignage de la charité,
- \* à l'espérance du Royaume.

– **Chaque chrétien, par le Baptême et la Confirmation est rendu participant de cet appel.** Il se nourrit de la Parole de Dieu, il participe aux sacrements ; il rend témoignage de l'Evangile par sa vie.

Mais l'Eglise étant un corps, tous les membres ne sont pas identiques, tout en ayant la même dignité.

*"Vous tous, vous êtes le Corps du Christ, et chacun de vous est une partie de ce Corps. C'est ainsi que dans l'Eglise, Dieu a établi en premier lieu des apôtres, en deuxième lieu des prophètes, et en troisième lieu des enseignants. Ensuite, il y a ceux qui accomplissent des miracles, ceux qui viennent en aide aux autres, ceux qui dirigent les autres, ceux qui ont le don de parler en des langues inconnues. Tous ne sont pas apôtres, ou prophètes, ou enseignants. Tous n'ont pas le pouvoir d'accomplir des miracles ou de parler en des langues inconnues ou d'interpréter ces langues. Aussi désirez les dons les plus importants." (1 Corinthiens 12, 27-31)*

Pour répondre aux besoins, aux appels de tout le Corps, mais aussi de chacun de ses membres, **l'Eglise ne peut se passer de services.**

Il y a les services qui concernent la vie interne de la communauté : services de communion, de louange, de la Parole, des sacrements...

Il y a les services qui concernent la vie de la communauté en relation avec le monde : proposition de la foi, témoignage de l'espérance, partage en solidarité aimante.

Tous ces services sont dons de Dieu pour être donnés sans cesse.

Ainsi le service s'exerce-t-il dans l'Eglise à trois niveaux coordonnés :

- \* **le service que rend tout baptisé** (ou tout groupe "informel" de chrétiens) au titre même de son baptême, qui le constitue "prêtre" et "témoin" (cf. P.O.2 cité plus haut) en tout acte et tout contact de sa vie.
- \* **le service spécifique** que rend un baptisé (ou tout groupe de baptisés) au titre d'un don spécial (charisme") de catéchèse, liturgie, enseignement... Ce don est reconnu, vérifié, soutenu, éventuellement institué dans l'Eglise.
- \* **le service propre aux ministères ordonnés**, évêque, prêtre, diacre, ultimes responsables du Culte divin et du Témoignage de la foi. Ceux-ci signifient le lien de l'Eglise au Christ et ils assurent, en son Nom, la vérité, la cohérence et le dynamisme de l'Evangile dans l'Eglise et pour le monde. Ils sont les pasteurs.

Dans la situation présente de l'Eglise, des laïcs non seulement œuvrent au nom de leur charisme, éventuellement institué, dans un champ particulier de la mission en communion avec les autres, mais ils relaient le ministère pastoral de l'évêque et du prêtre, là où il n'est pas possible d'affecter un pasteur ordonné.

Une préparation adéquate les dispose à ce ministère et une lettre de mission les accrédite.

## ORIENTATIONS

Les ministères dans l'Eglise résultent d'un appel.

C'est le Christ qui, par son Esprit, appelle et c'est ce même Esprit qui rend à son tour celui qui est appelé, "appelant". C'est pourquoi nous sommes invités à appeler et aussi à accompagner ceux qu'on aura appelés. Ainsi, a-t-on fait exister depuis longtemps un service des vocations :

- pour que le souci de l'appel aux ministères ordonnés, à la vie religieuse, à la vie apostolique soit porté par tous.
- pour que ceux et celles qui se posent la question d'une possible "vocation" puissent être accompagnés dans leur cheminement.
- pour proposer des animations d'éveil, des enfants aux grands jeunes, en paroisse ou en catéchèse, sur ce qu'est la vocation baptismale et sur certaines vocations spécifiques.

### 1ère orientation

 L'appel aujourd'hui doit s'élargir et se diversifier. L'histoire du salut a toujours été faite d'appels et elle doit se continuer, avec le souci d'un réel **accompagnement**.

### Propositions

- 1.1 On aidera la Peuple de Dieu à retrouver le goût de l'appel, en fidélité à l'invitation du Christ :
  - en donnant toute sa place à la prière ; on favorisera à chaque rencontre de chrétiens, une lecture priante et appelante de la Parole de Dieu, attentifs au discernement des fruits de l'Esprit dans la vie des hommes. (cf. Gal 5, 22-25).
  - en suscitant des temps forts, visibles et appelants tels que fêtes, récos, etc...
    - \* invitant à la fréquentation de lieux "parlants" tels Lourdes, Taizé, La Salette, Assise, Chauveroches...
    - \* créant des lieux d'écoute et d'appel et faisant mieux connaître ceux qui existent tels les rassemblements JOC, MEJ, ACE, MRJC.
    - \* s'appuyant sur une pastorale familiale où seront mis en valeur le don de la foi, la joie de prier, le risque confiant de l'appel.
- 1.2 Pour favoriser et soutenir l'appel, on renforcera le Service diocésain des vocations (S.D.V.) :
  - on veillera à ce que le S.D.V. soit associé aux projets élaborés par la Pastorale des jeunes.
  - Dans chaque doyenné, une personne, au minimum, sera en lien avec le S.D.V. pour que le souci de l'appel soit porté réellement par tout le diocèse.

1.3 Notre Eglise diocésaine a fait place à des ministres non ordonnés. L'appel des animateurs et animatrices laïcs en pastorale (A.L.P.) doit être soutenu et amplifié.

- on fera mieux connaître et reconnaître, de tous les acteurs pastoraux et communautés, le rôle de la commission de discernement qui depuis 1995 s'emploie à appeler et accompagner les A.L.P.
- on fera connaître ces ministères laïcs par une lettre de mission, au cours d'une eucharistie et en appelant sur eux l'Esprit Saint (épiclese).
- on veillera à ce que chaque laïc appelé reçoive une formation adaptée. On s'assurera des conditions matérielles et financières qui en découlent. On favorisera leur intégration au sein des doyennés, services et mouvements.

1.4 Des appels diversifiés aux ministères demandent à être coordonnés.

On mettra en place une **instance de coordination** qui concernera le bureau du Conseil presbytéral, l'équipe diocésaine du Diaconat, le S.D.V., le Responsable Diocésain de la Formation aux Ministères (R.D.F.M.), la Formation Permanente et la Commission de discernement des A.L.P.

Cette coordination aura le souci de :

- \* proposer des rencontres où les divers acteurs pastoraux pourront faire l'évaluation de leurs ministères.
- \* former des accompagnateurs.
- \* donner une formation spirituelle aux divers ministres.
- \* soutenir le S.D.V.

1.5 La coordination des divers ministères enclenchera nécessairement une volonté de créer des **liens** entre les différents acteurs pastoraux. Ceux-ci seront assurés :

- si on s'attache à un **équilibre de vie** avec temps de formation, de repos, de détente et d'entraide mutuelle.
- si une **formation en commun** permet la connaissance et l'enrichissement mutuel.
- si l'on **propose des partages de foi**, des temps de prière et de ressourcement. On aura souci de favoriser ces moments, vécus dans la simplicité, et de les renouveler.
- si les communautés, mouvements et services **se rencontrent**, on veillera à susciter ces rencontres où le partage dépasse celui de la vie ordinaire.

1.6 Les appels aux ministères et leur accompagnement dans notre diocèse doivent tenir compte de la présence des Eglises-Sœurs, luthérienne et orthodoxe.

On cherchera à élargir et approfondir un partenariat qui se vit déjà dans la réflexion comme dans l'action.

Ce qui se fait dans l'aumônerie à l'hôpital de Belfort pourrait s'étendre à d'autres domaines, tel celui de la solidarité.

## 2ème orientation

L'Eglise est **communion** et par conséquent, chaque ministère est à vivre en **équipe** : les trois dimensions du Baptême : louange / annonce de la foi / témoignage de la charité sont appelées à être vécues en coresponsabilité, dans le respect mutuel, en équipe. Ministres ordonnés et laïcs sont appelés à un témoignage communautaire de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ.

## Propositions

2.1 On créera et développera des équipes animatrices paroissiales, des équipes pastorales, des équipes d'aumônerie et de services, dans le souci permanent de témoigner de l'Eglise-Communion. Celles-ci doivent être perçues comme réellement participantes du ministère pastoral de l'évêque et des prêtres. C'est dans cet esprit que se feront leurs nominations.

2.2 On donnera aux équipes les moyens d'exister par une reconnaissance réelle, par des propositions de formation adaptées :

- la reconnaissance ecclésiale se fera par lettre de mission et appel de l'Esprit Saint (épiclese).
- la mise en place de ces équipes nouvelles se fera connaître par la voix des médias.
- on aura souci de renouveler régulièrement les membres des équipes.
- tout en favorisant le bénévolat, les communautés seront attentives à ce que les ministères laïcs ne soient pas gênés ou empêchés par des questions d'argent.

2.3 On veillera à bien situer la place originale du ministère presbytéral dans ce service vécu en équipe.

- en aidant les communautés à comprendre que le prêtre ne peut plus être celui qui fait tout.
- en faisant évoluer le ministère presbytéral pour que le rôle du prêtre soit bien d'enraciner tout service dans le Christ, d'avoir le souci constant d'appeler, d'accompagner ceux qui prennent des responsabilités.
- en permettant, dans la nécessité que chaque équipe soit en lien avec un prêtre accompagnateur, que plusieurs de ces équipes soient accompagnées par le même prêtre.

### 3ème orientation

A nouveaux besoins, **nouvelles formes de ministère**. Depuis les origines l'Eglise a été appelée à tenir compte des réalités du monde où elle se situait. Il appartient aux services et conseils pour les ministères qui coordonneront leurs forces, d'étudier les nouveautés de notre temps et d'y apporter une réponse adaptée et concertée.

#### Propositions

3.1 Il apparaît nécessaire de créer de **nouvelles formes** de ministères en direction de **quatre mondes importants** :

- **le monde des jeunes** dans leurs diversités implique une **recherche** multidirectionnelle de leurs attentes avec les mouvements et les services spécialisés, et une **collaboration** avec la pastorale des jeunes et adolescents.
- **le monde des familles** requiert un service en lien avec celui de la pastorale familiale pour offrir une préparation au mariage, porter attention aux jeunes couples, etc...
- **le monde des malades** demande à être rejoint par un réseau animé par le service diocésain récemment mis en place. On y ajoutera la question de la célébration du sacrement des malades et les interrogations qu'elle suscite.
- **le monde des exclus** appellera le conseil de la solidarité à prendre toute sa place, en s'élargissant à tous ceux qui sont engagés au service des personnes âgées, des prisonniers, des immigrés. Ce conseil aura nécessairement des liens avec la pastorale de la santé.

3.2 Il est nécessaire de **répondre aux besoins d'écoute et d'accompagnement spirituel** des différents acteurs pastoraux, comme de toute personne en quête de repères.

On fera rapidement des appels particuliers pour qu'un tel service d'écoute et d'accompagnement existe en plusieurs lieux importants du diocèse. Une formation adaptée devra être pensée pour que personne ne s'improvise accompagnateur.

3.3 **L'accompagnement des familles dans le deuil et la célébration des funérailles** devient un besoin essentiel et urgent.

La mise en œuvre a un texte de référence, voté en 1994 par l'assemblée des prêtres et diacres :

C'est une équipe de laïcs qui signifiera que toute la communauté prend part à la douleur des familles et témoigne de la résurrection. On prévoit la possibilité que la présidence des funérailles soit assurée par un laïc mandaté par l'évêque. Cette éventualité ne doit pas rester théorique ; cependant, pour qu'elle se réalise, elle demande un minimum de pastorale commune dans un même doyenné et un dialogue préalable avec l'évêque.

3.4 **Le ministère nouveau des animateurs laïcs en pastorale** (A.L.P. cf. proposition 1.3) demande à être bien cadré pour être bien vécu.

On veillera à la qualité de l'appel, à l'importance de leur formation, à leur réel accompagnement humain et spirituel (récollections).

On n'omettra pas de bien préciser les tâches de chaque A.L.P. On s'entendra en toute clarté sur les aspects financiers, tenant compte des situations particulières des "missionnés", de la responsabilité solidaire des communautés et des ressources diocésaines.

### 4ème orientation

Il faut permettre aux **ministères ordonnés** de mieux vivre leurs responsabilités dans les évolutions actuelles et à venir. On se rappellera à cet égard ce qu'a dit le concile Vatican II et on en tirera les conséquences pour les appliquer aux situations de notre Eglise diocésaine, actuelles et à venir.

#### Propositions

4.1 Nous souhaitons que l'évêque actuel (et ses successeurs), qui a la mission de faire le lien, la communion à l'intérieur de l'Eglise locale et avec l'ensemble de l'Eglise catholique, veille à être le premier à appeler au nom du Christ, partage avec son peuple, en toute simplicité, sa foi, ses questions, son ministère. Nous souhaitons qu'il tienne compte des propositions du synode dont les membres se sont sentis responsables avec lui de toute l'Eglise diocésaine.

4.2 Nous demandons aux prêtres, hommes qui partagent le ministère de communion de l'évêque, hommes du lien, de l'eucharistie et de la réconciliation, d'être toujours des missionnaires, des envoyés du Christ pour tous. Mais sachant les difficultés de vivre leur ministère, nous leur demandons d'être des accompagnateurs des autres ministres qu'ils sauront appeler. Qu'ils sachent faire confiance à l'Esprit Saint et aux laïcs, qu'ils délèguent leurs responsabilités, qu'ils gardent toujours du temps pour être des hommes disponibles et des hommes de prière.

4.3 Nous demandons aux diacres appelés et envoyés pour être signes du Christ serviteur dans des mondes particuliers, d'être témoins que l'Eglise accueille et écoute. Placés aux marges de la société ils diront aux mal aimés qu'ils sont aimés, grâce à la "charité", à la parole de Dieu, aux sacrements. Solidaires des faibles, ils auront à rendre toutes les communautés solidaires en leur racontant les merveilles et les difficultés de leur ministère.

4.4 Le conseil presbytéral, présidé par l'évêque, où les diacres ont un délégué, sera le lieu encore plus privilégié d'écoute, de partage, d'espérance pour tous les ministères ordonnés. Il est nécessaire pour vivre bien ces ministères de renforcer les liens de fraternité.

4.5 Il est nécessaire que toutes les communautés du diocèse sachent et comprennent la situation et l'évolution des ministères ordonnés. Régulièrement par le Message, on informera le Peuple de Dieu sur la vie de l'évêque, des prêtres, des diacres.

4.6 Enfin les membres de l'assemblée synodale souhaitent, avec tout le respect qu'ils ont de la tradition catholique et de ses responsables actuels, que les questions posées par le Peuple de Dieu soient prises en compte par les responsables de l'Eglise. Ces questions rejoignent les besoins réels des communautés qui ont peur d'être orphelines et privées de sacrements.

Des laïcs pourraient-ils être mandatés pour célébrer des baptêmes ou des mariages, si la nécessité s'en fait sentir ?

Des hommes mariés ne pourraient-ils pas être ordonnés prêtres ?

Pourrait-on proposer à des prêtres mariés un certain nombre de services ecclésiaux ? lesquels ?

Des femmes exercent souvent un ministère diaconal, ne pourraient-elles pas être ordonnées diacres.

## 5ème orientation

Parmi les appels, celui de la **vie religieuse** prend une place particulière qu'il est important de reconnaître. La vie religieuse consacrée manifeste ce qu'il y a de radical dans le don de soi et l'accueil de Dieu. Cet état de vie est un témoignage qui, comme le ferait un phare, rappelle au peuple chrétien quel idéal lui est proposé.

### Propositions

- 5.1 Les religieuses et religieux ont besoin d'être reconnus autant pour ce qu'ils **sont** que pour ce qu'ils **font**.  
On veillera à ce que ce témoignage spécifique, au travers de leur manière de vivre, de leur vie communautaire et avec le charisme propre à chaque congrégation, soit profitable à la vie des autres chrétiens.
- 5.2 Le témoignage de la vie consacrée est indispensable à l'Eglise, pour la foi des chrétiens comme pour la bonne santé de nos sociétés humaines. On se fera un devoir d'appeler à cette vocation.
- 5.3 Aujourd'hui naissent des communautés nouvelles et de nouvelles formes d'engagement des laïcs (Instituts séculiers, laïcs associés ou consacrés). On apportera une attention suffisante à ces "nouveau" qui doivent trouver leur place dans la diversité de l'Eglise avec des charismes particuliers.

## PASTORALE FAMILIALE

### FONDEMENTS

La **Pastorale familiale** fait partie de ce qu'on appelle la pastorale **ordinaire** de l'Eglise. La famille est en effet le **premier noyau de la vie sociale** et c'est une petite communauté qui, si elle est chrétienne, est aussi une **petite Eglise**. Avec sa valeur, sa relativité, sa dignité et ses crises !

La famille est le lieu privilégié où l'on apprend à aimer. Les enfants y découvrent, non seulement la sécurité, mais aussi l'élan vers l'avenir : **qui est aimé, apprend à aimer** ! Et il nous faut toujours, quelles que soient les conditions concrètes, assurer au mieux la relation parents-enfants.

Mais tout adulte cherche aussi à réaliser, dans la formation du couple et la construction d'une famille, son propre avenir, sa fierté et son humanité.

L'année de la famille 1994 a souligné, dans le monde entier, combien la famille n'est plus autant la cellule sociale dans laquelle chacun doit remplir un rôle défini et bien hiérarchisé ; mais plutôt comment elle est un lieu où les décisions sont prises en une sorte de débat permanent. On a même intérêt aujourd'hui à assurer en famille ce dialogue et la mise en commun des décisions... !

**Dans notre foi chrétienne**, en ce qui concerne certains aspects de la vie de famille, **des efforts sont toujours à mener** :

- pour que la dimension du corps et de la sexualité ne soit pas minimisée ou occultée ; et cela même, pour respecter les réalités de la foi que sont la CRÉATION et l'INCARNATION.
- pour que la famille ne soit pas regardée comme une fin en soi, mais un service de la personne et de sa réalisation spirituelle.

Il y a toujours à reprendre, dans l'éducation, cette vérité que "les enfants ne sont pas vos enfants, mais les enfants de la vie", ou que le conjoint est à promouvoir comme personne à part entière.

La famille est, aujourd'hui, le lieu de bien des **échecs**, mais aussi le lieu où l'homme se forme et tente de reconstruire l'avenir, **son avenir**. C'est là que la foi offre une démarche pénitentielle ou d'humilité qui ouvre l'espérance que rien n'est jamais totalement perdu. La famille étant un des lieux affectifs essentiels, **l'homme y est éprouvé, mais sans cesse appelé**.

Les formes familiales sont aujourd'hui très diverses, l'évolution des mentalités et des modes de vie très rapide ; voilà pourquoi il est **indispensable**, pour accompagner les hommes et les femmes d'aujourd'hui, de **se former sans cesse à l'écoute**, aux moyens de communication, au respect du vécu.

C'est à partir de tout cela que s'approfondit le mystère du couple, image de Dieu-dialogue, et que prend son sens notre propre histoire, qui est l'histoire même de la fidélité de Dieu à ceux qu'Il a créés dans la liberté.

## 1ère orientation

Le Service de Pastorale Familiale a été amené à définir **les missions qui pourraient être de sa compétence**. En plus des questions qui ont retenu son attention au Synode (2ème & 3ème Orientation sur l'éducation affective et sexuelle des jeunes et sur la Pastorale des divorcés-remariés), le Service s'attachera :

- à mettre en évidence les fondements humains et chrétiens de la famille et du couple : il le fera notamment en promouvant les mouvements familiaux et en les faisant communiquer entre eux ; en mettant en place des fêtes de la famille.
- à mettre en place une pastorale du mariage, assurant la préparation au mariage, son suivi, une attention aux couples en difficulté et aux mariages mixtes.
- à porter attention aux différentes formes de la vie familiale : cellule réduite, famille éclatée, recomposée, monoparentale, en cohabitation, etc...
- à rejoindre la pastorale des enfants et des jeunes avec ce qui touche aux enfants de couples séparés, aux enfants victimes, aux relations intergénérationnelles ; du baptême à la catéchèse familiale, jusqu'à l'éducation affective et sexuelle des jeunes.
- à ne pas oublier la place des personnes âgées dans la famille aujourd'hui.
- à porter le souci du respect de la vie, à être attentifs à ceux et celles qui sont confrontés aux problèmes de l'IVG, du SIDA, etc...
- à montrer attention et intérêt aux associations familiales non-confessionnelles (en particulier dans leur combat pour améliorer les conditions économiques et sociales des familles).

## Propositions

- 1.1 Le Service de Pastorale Familiale, en fidélité à une mission très diversifiée, sera un **instrument pour la formation et l'information** des autres services, mouvements et paroisses.

Il sera particulièrement présent auprès de ceux qui assurent la préparation au mariage, ceux qui accompagnent les groupes de jeunes, ceux qui sont à l'écoute des couples en difficulté.

- 1.2 Pour que soit mieux connue et ciblée l'action du Service de Pastorale Familiale, on propose, en vue du renouvellement de l'équipe actuelle, que le Service soit utilement composé d'un diacre et de son épouse, d'un prêtre et d'agents pastoraux, de personnes en responsabilité dans des associations ou des services d'ordre familial, médical, psychologique et juridique, de foyers chrétiens jeunes et moins jeunes, d'éducateurs et conseillers conjugaux, de divorcés et divorcés-remariés.

Les membres de ce conseil, en conformité avec les orientations nationales, ne seront pas d'abord les responsables ou délégués des mouvements familiaux. Cependant, le Service sera en lien régulier avec ces derniers.

L'Evêque pourra choisir parmi ces personnes le **délégué diocésain** à la Pastorale familiale. Celui-ci, désigné par l'évêque et sur proposition du Conseil Pastoral diocésain, présidera le Service, assurera la coordination avec les Services des autres diocèses de la Région et avec le Service National.

## 2ème orientation

Nous avons pris conscience de l'importance du nombre des éducateurs qui travaillent avec des groupes de jeunes dans le diocèse.

Nous avons constaté aussi un réel besoin de se donner mutuellement des informations, des moyens éducatifs, des formations, en particulier en ce qui concerne **l'éducation affective et sexuelle des jeunes. Aussi en liaison avec la Pastorale des jeunes (15/25 ans) et celle des adolescents (13/15 ans), nous avons la volonté de faire avancer la question de l'éducation affective et sexuelle des jeunes.**

## Propositions

- 2.1 Par le Service de Pastorale Familiale assurer et encourager une **information** sur tout ce qui est entrepris au plan national, régional et local dans les domaines de l'éducation affective et sexuelle des jeunes.
- 2.2 Proposer une **formation des éducateurs** ou des adultes qui sont en lien avec les adolescents. Encourager les efforts qui sont faits en ce sens dans un mouvement comme la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.), ou encore la campagne lancée depuis peu par le Centre de Liaison des Equipes de Recherches (C.L.E.R.) au plan national pour une formation des éducateurs.
- 2.3 Permettre des **moments de réflexion** pour les parents et adultes, pour penser notre manière d'aider des jeunes à vivre, pour tenter de vivre mieux entre générations (par ex. comment le temps est géré aujourd'hui où les couples, les parents, les enfants courent après en permanence).
- 2.4 Etablir des **relations** avec les Associations ou Centres non-chrétiens qui travaillent déjà en ce sens sur le terrain.

## 3ème orientation

Nous avons entendu les témoignages de personnes, divorcées, divorcées remariées ou en lien avec des divorcés remariés ; nous avons entendu l'expression de leurs souffrances souvent secrètes et les en remercions.

Nous encourageons vivement les Communautés chrétiennes à entendre ces souffrances, et à faire l'effort nécessaire pour que nos frères et sœurs, dans cette situation, se sentent à égalité de dignité, respectés dans leur conscience, toujours considérés comme enfants de Dieu et reconnus dans les responsabilités qu'ils prennent.

Tout chrétien, quel qu'il soit et quelles que soient les décisions qu'il a dû prendre dans sa vie familiale, souhaite la réussite des foyers et comprend naturellement l'idéal de fidélité que le Christ nous présente. Mais chacun aussi éprouve ses limites ou se heurte à des obstacles qui demandent des décisions imposées par la réalité. C'est là que le chrétien qui se trouve dans une démarche de divorce, se sent rejeté par une communauté attachée à un idéal qu'elle défend parfois avec des interdits : interdit de célébration sacramentelle à l'église au jour du remariage civil ; interdit de communion eucharistique, et parfois gêne dans telle ou telle responsabilité prise en Eglise.

**C'est pourquoi, attentif à la miséricorde évangélique et au sens humain du Christ, nous voulons que notre Eglise progresse dans l'accueil et le respect de nos frères et sœurs divorcés et divorcés remariés. A cet effet, nous proposons une démarche résolue, accompagnatrice, encouragée et soutenue.**

### Propositions

- 3.1 Développer une **pastorale de l'écoute** qui permette à chacun de réfléchir et de décider en toute liberté, en fidélité à sa conscience, mais aussi en lien avec d'autres, dans la vérité des situations et le respect de chaque histoire.

Développer à cet effet, pour les agents pastoraux et autres chrétiens des **formations de base** à la relation et à la communication.

- 3.2 Des agents pastoraux seront **formés à l'accueil** de ceux qui souffrent dans leur vie de couple ou leur vie familiale.

Ceux-ci se retrouveront **en équipe** et seront en lien avec des conseillers conjugaux, des pasteurs ou autres agents pastoraux, des conseillers juridiques (principalement de notre Eglise).

- 3.3 Informer clairement et de manière accessible les agents pastoraux des possibilités de **déclaration de nullité de mariage**.

- 3.4 On aura souci de **confier des responsabilités** aux divorcés et divorcés remariés, dans nos réunions, nos organisations, nos catéchèses...

On saura les appeler dans les Conseils et les Services. Ils pourront, par le témoignage de leur vie, apporter de réels éléments de réflexion.

- 3.5 Une **lettre** sera adressée par l'**évêque** aux divorcés et divorcés remariés, et une autre aux Communautés chrétiennes, pour rappeler que les divorcés et divorcés remariés ne sont pas rejetés de l'Eglise, ni acceptés à moitié ; que l'Eglise respecte les décisions de conscience et que ceux-ci doivent être soutenus dans leurs nouvelles responsabilités ; qu'ils doivent être attentifs aux devoirs de justice envers leur ex-conjoint et les enfants, et garder au cœur, malgré les blessures de l'amour, un idéal de fidélité et une volonté de travailler à la réussite des foyers.

- 3.6 Favoriser, dans les paroisses ou les mouvements, l'**expression** des divorcés et divorcés remariés, peut-être en des réunions où ils pourront, entre eux, dire et se dire de quoi bien se situer en Eglise. Ces rencontres pourraient aider chacun à prendre, en conscience, ses propres décisions.

- 3.7 On convient que la perspective du remariage civil puisse conduire les chrétiens divorcés à s'adresser à l'Eglise. Celle-ci leur accordera alors le **"service de la prière"** auquel ils ont droit.

- Il y aura d'abord un temps de **discernement** : il permettra l'accueil, des échanges approfondis où seront abordées les questions de justice vis-à-vis de l'ex-conjoint, les questions de responsabilités et de communication avec les enfants, voire des questions psychologiques.

On abordera aussi la distinction entre mariage-sacrement et mariage (civil), afin de vivre les choses dans la clarté et sans ambiguïté, – et avec les valeurs qui sont possibles.

On pourra faire prendre conscience, si besoin est, de la nécessité de s'orienter vers des personnes compétentes en tel ou tel domaine.

Ce temps de discernement sera un **temps important de relecture** du passé comme de réflexion pour un **projet d'avenir**.

- A la suite de ce temps de discernement on pourra envisager un temps de prière qui prendra des **formes très diverses**, (lieu, temps, contenu) selon les situations.
- Pour bien montrer que les divorcés qui se remarient **ont leur place** dans l'Eglise, il sera utile qu'on puisse se retrouver **à l'église**.
- On assurera le **suivi** de ces couples.
- On **constituera une Equipe diocésaine** dont les membres seront nommés par l'évêque après consultation. Son premier travail sera d'établir un guide à usage des acteurs pastoraux.

- 3.8 Pour ce qui des Sacrements de Pardon et d'Eucharistie, il semble important qu'**évolue la discipline actuelle de l'Eglise catholique**.

En effet, conscient de son péché, tout chrétien est cependant appelé à s'approcher du sacrement central de l'eucharistie, avec respect, attention et confiance.

Tout chrétien est appelé aussi à communier à l'Eucharistie dans la confiance de ses frères et sœurs.

On regardera comme essentiel que nos communautés soient des lieux où on puisse se parler et se soutenir dans une réelle ouverture de l'esprit et du cœur.

On sollicite de notre Evêque qu'il transmette cette demande à l'ensemble de l'Episcopat Français et aux instances romaines.

## UNE PASTORALE DE LA COMMUNICATION

### FONDEMENTS

**"Et le verbe s'est fait chair".** *La communication est charnelle. (1) : elle passe par le corps ; telle est l'une des affirmations centrales du Nouveau Testament.*

L'instruction *Aetatis novae* (A l'approche d'un nouvel âge), publiée par la Commission Pontificale pour les Communications sociales en 1992, fait appel à des références bibliques ayant toutes des liens directs avec la Révélation, comme Rm 1, 20 ou Jn 1, 14. La Révélation est donc le passage obligé à tout fondement théologique de la communication.

**Dieu parle, l'homme parle.** *Double réalité qui établit une communauté possible entre un Je et un Tu. Entre le Peuple de Dieu et Dieu, il y a une structure dialogale". (2) Le Dieu de la Tradition biblique ne parle jamais "en l'air", car sa parole ne devient communication qu'à travers des événements historiques. "Révélation et histoire sont intimement liées depuis le commencement des temps et lorsque ceux-ci atteignent leur plénitude, la Révélation devient chair, homme, itinéraire historique de Jésus". (1) Jésus, homme concret situé dans une histoire, une géographie et une culture particulières, est la communication par excellence, unique et exclusive de Dieu pour que le monde ait la vie. Avec Pentecôte et l'Esprit Saint, "nous entrons dans l'ère de la communication universelle du message... L'Esprit permet à la fois de comprendre les Ecritures et de décrypter les Signes des Temps. Ainsi l'Eglise se comprend comme devant transmettre non pas des préceptes, des slogans, des directives, mais une Parole de vie. L'Eglise est une communauté censée vivre dans et de cette communication constante de Dieu, créatrice de communion" (2)*

*Dans le cadre de cette communication de Dieu dans le Christ, l'histoire humaine est destinée à devenir une sorte de Parole de Dieu et la vocation de l'homme est d'y contribuer en vivant cette communication constante et illimitée de l'amour réconciliateur de Dieu. Nous sommes donc appelés à traduire cela en paroles d'espérance et en actes d'amour, c'est-à-dire à travers notre mode de vie. La communication doit, par conséquent, se situer au cœur de la communauté ecclésiale". (3)*

A partir de ces fondements, *Aetatis novae* rappelle que les médias sont au service :

- des personnes et des cultures
- du dialogue avec le monde actuel
- de la communauté humaine et du progrès social
- d'une nouvelle évangélisation
- de la communion ecclésiale.

Or notre attention est plus directement sollicitée sur ce dernier point : **"A tout ce qui vient d'être dit, il convient d'ajouter le rappel important du droit fondamental au dialogue et à l'information au sein de l'Eglise et à la nécessité de continuer à rechercher les moyens efficaces de favoriser et protéger ce droit, notamment par une utilisation responsable des moyens de communication. Ainsi peut-on réaliser concrètement le caractère de communion de l'Eglise qui trouve son fondement dans la communication intime de la Trinité et qui la reflète."** (3)

Notes : (1) - "Et le Verbe s'est fait chair" R. BEAUVÉRY, *Fréquences* n° 4

(2) - "Présence de l'Eglise aux médias et Evangile" M. DENEKEN *Masses Ouvrières* n° 455 1994

(3) - *Aetatis novae* (A l'approche d'un nouvel âge) Commission Pontificale pour les Communications Sociales 1992

## 1ère orientation

Dans le diocèse un service chargé de la communication est nécessaire. C'est pourquoi on créera un **Comité Diocésain de la Communication (C.D.C.)**, qui définira les orientations générales de la pastorale diocésaine de la communication. Il s'appuiera sur des lieux-ressources à développer.

### Propositions

#### 1.1 Un Comité Diocésain de la Communication sera constitué dont la composition permettra de bien assurer son rôle de coordination.

Les membres de cette équipe pourraient être pris d'une part parmi les responsables de la communication de chaque doyenné, service diocésain et mouvement, et d'autre part parmi ceux qui sont chargés de l'un ou l'autre des médias diocésains (ex : ceux qui participent aux bulletins...) et enfin, parmi des personnes compétentes en communication et en médias (ex : Logos-Médias, des journalistes...).

Un permanent mandaté (et rémunéré) par le diocèse pourrait assurer la coordination de cette équipe. Il aura compétence pour aider les différents membres dans leur tâche.

#### 1.2 Ce Comité Diocésain de la Communication aura des **tâches diverses** :

Il sera une plate-forme d'information et de communication.

Il organisera une circulation rapide de l'information à travers le diocèse (fax, boîte à lettres sur minitel, service téléphone).

Il aidera les différents services, mouvements diocésains et communautés dans leur relation avec la presse, leurs affichages, tracts, expositions. Il pourra leur proposer de présenter leur action en des sortes de "vitrines d'Eglise".

Il veillera à ce que soit mis à disposition les outils nécessaires au travail des équipes de doyenné, avec le souci d'une économie de moyens humains et financiers (documentation concernant les techniques de communication et les médias, équipements techniques, matériel d'exposition pour les "vitrines d'Eglise...).

Il assurera la bonne coordination des deux pôles, Belfort et Montbéliard.

#### 1.3 On développera sur les deux pôles du diocèse, Belfort et Montbéliard, deux **lieux-ressources**.

- Dans ces lieux-ressources,
  - \* on constituera une documentation de cassettes vidéo et audio et une bibliothèque.
  - \* on réalisera des expositions.
  - \* on organisera des sessions de formation.
  - \* on en fera des lieux où conférences et débats s'adresseront à un public très large, en coordination avec le service diocésain de formation et le comité diocésain de la communication.
- Dans les lieux-ressources on assurera par la présence permanente, aux heures ouvrables, d'une ou plusieurs personnes, un accueil convivial ajusté aux souhaits et besoins de chaque visiteur.
- Ces lieux coordonneront un certain nombre de ressources qui existent déjà, sous une direction collégiale.

## 2ème orientation

Pour qu'elle soit efficace, on organisera la tâche de la communication en **réseau**, sur le terrain diocésain et jusqu'à l'échelon local.

### Propositions

- 2.1 Au minimum chaque doyenné, chaque service diocésain et chaque mouvement appellera un ou des responsables de la communication. Ceux-ci seront des éveilleurs, des relais et des acteurs de communion.
- 2.2 Ces acteurs de communication seront invités à s'appuyer et à s'entourer de "compétences locales" (par ex : les personnes qui aujourd'hui œuvrent déjà à une meilleure communication). Ils vivront concrètement leur service à l'intérieur d'un réseau qui sera soutenu et animé par le comité diocésain de la communication et son permanent.

## 3ème orientation

La pastorale de la communication aura le souci de créer et de maintenir des liens avec les personnes qui sont loin de l'Eglise ou qui ne la rencontrent que très occasionnellement. Une des préoccupations fortes, entendue à l'occasion de la semaine de la communication sera celle d'une **communication à diffusion plus large**. Pour aller plus avant dans ce sens, trois outils ont été retenus : l'expression écrite, l'audio-visuel, une radio diocésaine.

### Propositions

- 3.1 L'expression écrite reste sans aucun doute le moyen le plus sûr de rencontrer ces personnes en marge de l'Eglise, comme une forme de "visite à domicile". On renforcera ce mode d'expression. Un certain nombre de doyennés ne possèdent pas encore de bulletin mais certaines publications locales ont été inventoriées. Pour l'instant une seule véritable publication diocésaine est à disposition : le Message de l'évêque. Celui-ci pourrait constituer "**un fond commun**" dans lequel chacun insérera ses propres documents d'information locale.
- 3.2 Les lieux-rencontres continueront à **acquérir des documents audiovisuels** produits au plan national pour les mettre à disposition du public sous forme de prêts.  
On poursuivra la mise à **disposition de moyens techniques**, comme le fait déjà Logos-Médias, pour tous ceux qui désirent rendre compte de la vie de l'Eglise locale par l'audio-visuel.
- 3.3 La **radio** est un moyen privilégié de rencontre avec un large public. Même si le diocèse ne dispose pas de moyens nécessaires à l'installation d'une radio diocésaine, on développera des relations plus suivies avec les radios locales. On envisagera une collaboration plus étroite avec la Radio Chrétienne de Franche-Comté, Radio Diocésaine de Besançon.  
Cette question restant ouverte, le Comité Diocésain de la Communication ne devra pas la négliger à l'avenir.

# Diocèse de Belfort-Montbéliard



